



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds des
Nations Unies pour la population et du
Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets**

Distr. générale

8^{er} décembre 2021
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022

Du 31 janvier au 4 février 2022, New York

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes

Fonds des Nations Unies pour la population

Prolongation des programmes par pays

Résumé

La présente note contient des informations sur les prolongations des programmes de pays du FNUAP. Les premières prolongations de programmes de pays d'un an maximum sont approuvées par la Directrice exécutive et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation des programmes de pays sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour le Brésil et Haïti, telles que présentées dans le tableau 1, et approuver les deuxièmes prolongations d'un an pour l'Afghanistan et l'Algérie, la troisième prolongation d'un an pour le Venezuela, la sixième prolongation de six mois pour la République arabe syrienne et la sixième prolongation d'un an pour le Yémen, telles que présentées dans le tableau 2.

Tableau 1
Prolongations des programmes de pays approuvées par la Directrice exécutive

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période approuvée pour la prolongation	Motif de la prolongation
Brésil	2017-2021	2022	L'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) a été prolongé tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP s'aligne sur le PNUAD et assure l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale.
Haïti	2017-2021	2022	L'actuel PNUAD a été prolongé tandis qu'un nouveau est en cours d'élaboration. En conséquence, la présente prolongation du programme de pays du FNUAP s'aligne sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et assure l'harmonisation avec les plans et les priorités de développement à l'échelle nationale.

Tableau 2
Prolongations de programmes de pays pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est demandée

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prolongation	Motif de la prolongation		
			Développement dans le pays	Harmonisation des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions
Afghanistan	2015-2019 2020-2021 (première prolongation)	2022 (deuxième prolongation)	–	Suite aux développements récents en Afghanistan, la préparation d'un nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été retardé ; la prolongation est nécessaire pour assurer la continuité des services.	La prolongation assurera un soutien continu pour répondre aux besoins des femmes et des filles afghanes. Le FNUAP s'adaptera au contexte opérationnel sur le terrain en matière d'assistance humanitaire.
Algérie	2017-2020 2021 (première prolongation)	2022 (deuxième prolongation)	–	Le gouvernement a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) de prolonger l'actuel PNUAD, tandis que le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est en cours de développement.	Le programme de pays du FNUAP a également été prolongé afin de mieux s'aligner sur les nouvelles priorités nationales et d'articuler de manière cohérente les liens avec les ODD et le programme de la CIPD.

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prolongation	Motif de la prolongation		
			Développement dans le pays	Harmonisation des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions
République arabe syrienne	2016-2017 2018 (première prolongation) 2019 (deuxième) 2020 (troisième) 1 ^{er} janvier - 30 juin 2021 (quatrième) 1 ^{er} juillet - 31 décembre 2021 (cinquième)	Du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2022 (sixième prolongation)	–	De concert avec le gouvernement de la République arabe syrienne, le coordinateur résident des Nations Unies et le coordinateur de l'action humanitaire à Damas, le PNUD, le FNUAP et UNICEF proposent de prolonger la présentation de leurs descriptifs de programmes de pays respectifs pour la République arabe syrienne afin d'avoir le temps de poursuivre les consultations au niveau du pays, y compris avec le gouvernement et les partenaires de développement, alors qu'ils terminent le Cadre stratégique des Nations Unies.	Le programme de pays continuera à mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès à des soins de santé reproductive de haute qualité ; l'intensification de la prévention et de la lutte contre la violence sexiste ; l'engagement auprès des jeunes ; et l'amélioration du bien-être des populations les plus vulnérables.
Venezuela	2015-2019 2020 (première prolongation) 2021 (deuxième)	2022 (troisième prolongation)	–	Le gouvernement a décidé d'une troisième prolongation du cycle du PNUAD afin d'assurer que le nouveau Coordinateur résident/Coordinateur de l'action humanitaire peut mener les discussions avec ses homologues et qu'il est familiarisé avec le pays et ses institutions. En conséquence, le PNUD, le FNUAP et UNICEF demandent la troisième prolongation d'un an pour leurs programmes respectifs de pays.	Depuis fin 2019, le FNUAP a mis en œuvre des projets humanitaires pour répondre aux besoins de santé sexuelle et procréative et de lutte contre la violence sexiste dans le contexte de la crise socio-économique et de la pandémie de la COVID-19. Le FNUAP a également participé à la conception actualisée du Plan de réponse humanitaire et du Plan de réponse précoce socio-économique.
Yémen	2012-2015 2016 (première prolongation) 2017 (deuxième) 2018-2019 (troisième) 2020 (quatrième) 2021 (cinquième)	2022 (sixième prolongation)	–	Compte tenu de l'environnement sécuritaire et politique, l'équipe de pays des Nations Unies a accepté de prolonger l'actuel Cadre stratégique des Nations Unies. En conséquence, les organismes des Nations Unies prolongent actuellement leurs programmes actuels afin de permettre à leurs nouveaux descriptifs de programmes de pays de s'aligner au nouveau cadre stratégique en cours de développement.	En raison du conflit actuel, le FNUAP est confronté à des problèmes de mise en œuvre des programmes et s'appuie fortement sur les ONG ayant accès aux différentes zones du pays pour la prestation des services de santé procréative et de lutte contre la violence sexiste.